



29 mars 2013

Hélène GASSIN et Jean-Pierre SOTURA sont nommés membres du collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)

Madame Hélène GASSIN, ancienne vice-présidente de la Région Ile de France en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, a été nommée par décret membre du collège la CRE, pour une durée de 6 ans.

Hélène GASSIN est née en 1975.

Elle est titulaire d'une maîtrise de Sciences et Techniques en gestion de l'environnement. De 1998 à 2006, elle est chargée de campagne Energie à Greenpeace France où elle assure le suivi de négociations internationales, le lobbying dans l'élaboration de directives européennes et de lois françaises ou encore la coordination de démarches inter-associatives. Elle participe également à la création d'Enercoop, fournisseur d'électricité produite à partir de sources renouvelables.

De 2006 à 2008, elle est consultante indépendante spécialisée dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Puis, en décembre 2008, elle prend la responsabilité de la coordination du programme et des contenus pour la campagne aux élections européennes de 2009 du parti Europe Ecologie. A ce titre, elle coordonne l'élaboration du « Contrat écologiste pour l'Europe ». En septembre 2009, elle rejoint le cabinet de Monsieur Denis BAUPIN, adjoint au Maire de Paris, en tant que conseillère technique en charge du suivi de la concession électrique.

En avril 2010, elle est élue conseillère régionale de la région Ile de France où elle est nommée vice-présidente en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, Elle anime, entre autres, le groupe Energie de l'Association des régions de France.

Madame GASSIN est également auteure de nombreux articles publiés dans *La revue durable*, *Alternatives économiques*, *Global Chance*, *L'écologiste*, *Cosmopolitiques* ou encore *L'atlas du Monde Diplomatique*. Elle est co-auteure d'un livre avec Monsieur Benjamin DESSUS publié en février 2005 aux éditions de l'Aube : *So watt ? L'énergie, une affaire de citoyens*.

Monsieur Jean-Pierre SOTURA, ancien directeur de cabinet du secrétaire général de la Confédération Générale du Travail, a été nommé par décret membre du collège de la CRE, pour une durée de 6 ans.

Jean-Pierre SOTURA est né en 1953

Il est titulaire d'une Maîtrise de Physique option Applications et d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées préparatoire à l'industrie tous deux obtenus à l'Université Pierre et Marie Curie, PARIS

Il a exercé son activité professionnelle dans le secteur de l'énergie à EDF, où il a été ingénieur à la Direction de l'Équipement (ingénierie du parc de production d'électricité), Région d'Équipement CLAMART puis au Centre National d'Études Nucléaires (CNEN).

Il a notamment participé aux études et passation des marchés dans le service « électricité et fonctionnement » des centrales nucléaires 1300 MW (notamment les sites de Paluel Flamanville et Penly) et N4.

En 1993, il devient secrétaire général du syndicat national CGT du personnel de l'Équipement d'EDF. En 1996, il intègre le bureau de la fédération de l'énergie CGT puis de la fédération CGT Mines Energie) et siège à la Commission Nationale Supérieure du Personnel des Industries Electriques et Gazières (IEG).

En 2001 il est élu secrétaire général de l'Union Fédérale des ingénieurs cadres et techniciens (au sein de la FNME –CGT) et siège à la commission exécutive de l'Union Générale des ingénieurs cadres et techniciens (UGICT CGT).

En 2006 il devient responsable des questions économiques et industrielles au sein de la FNME-CGT et sera notamment en charge du dossier relatif à la fusion GDF SUEZ.

En 2007 Il accède à des responsabilités confédérales en devenant responsable du collectif Développement Durable confédéral de la CGT, responsabilité qu'il exerce toujours aujourd'hui. Il participe à ce titre au Grenelle de l'environnement et notamment au groupe de travail transport énergie puis aux instances nationales de dialogue qui en sont issues. Il participe à la Conférence Environnementale en 2012 et siège depuis au Conseil National de la Transition Énergétique où il participe au groupe de travail sur la gouvernance.

Il a participé ces dernières années aux travaux des groupes de travail de la confédération européenne des Syndicats (CES) et de la Confédération Syndicale Internationales (CSI) sur le développement durable et a fait partie de la délégation de la CSI à la conférence de l'ONU sur le climat à Bali en décembre 2007.

Enfin Jean-Pierre SOTURA a été directeur de cabinet du secrétaire général de la CGT de septembre 2008 à mars 2013.

Le collège de la CRE est désormais composé des 5 membres suivants : Monsieur Philippe de LADOUCKETTE, président, Monsieur Olivier CHALLAN-BELVAL, Madame Hélène GASSIN, Monsieur Jean-Pierre SOTURA et Monsieur Michel THIOLLIÈRE, commissaires.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 - anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr